

SEANCE DU
11 SEPTEMBRE 2025

RAPPORT N° V-4
25SGADB0069

Nombre de conseillers en exercice :
25

Nombre de conseillers présents :
20

Date de convocation :
5 septembre 2025

Date d'affichage :
12 septembre 2025

OBJET:
MONTCHANIN - Réserves de l'écomusée
Thiellay - Autorisation de signature de la
modification n°3 au lot n°1 gros œuvre

Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote: 25

Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 25

Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0

Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0

Nombre de Conseillers :

- ayant donné pouvoir : 5
- n'ayant pas donné pouvoir : 0

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 11 septembre à quatorze heures trente le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance Technôpole hub&go - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

ETAIENT PRESENTS :

M. Daniel MEUNIER - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-François JAUNET - Mme Isabelle LOUIS - M. Jean-Marc FRIZOT - Mme Montserrat REYES - Mme Monique LODDO - Mme Frédérique LEMOINE - M. Guy SOUVIGNY - M. Georges LACOUR - M. Cyril GOMET - M. Philippe PIGEAU

VICE-PRESIDENTS

M. Sébastien GANE - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Gérard GRONFIER - M. Bernard DURAND - M. Jean-Paul LUARD

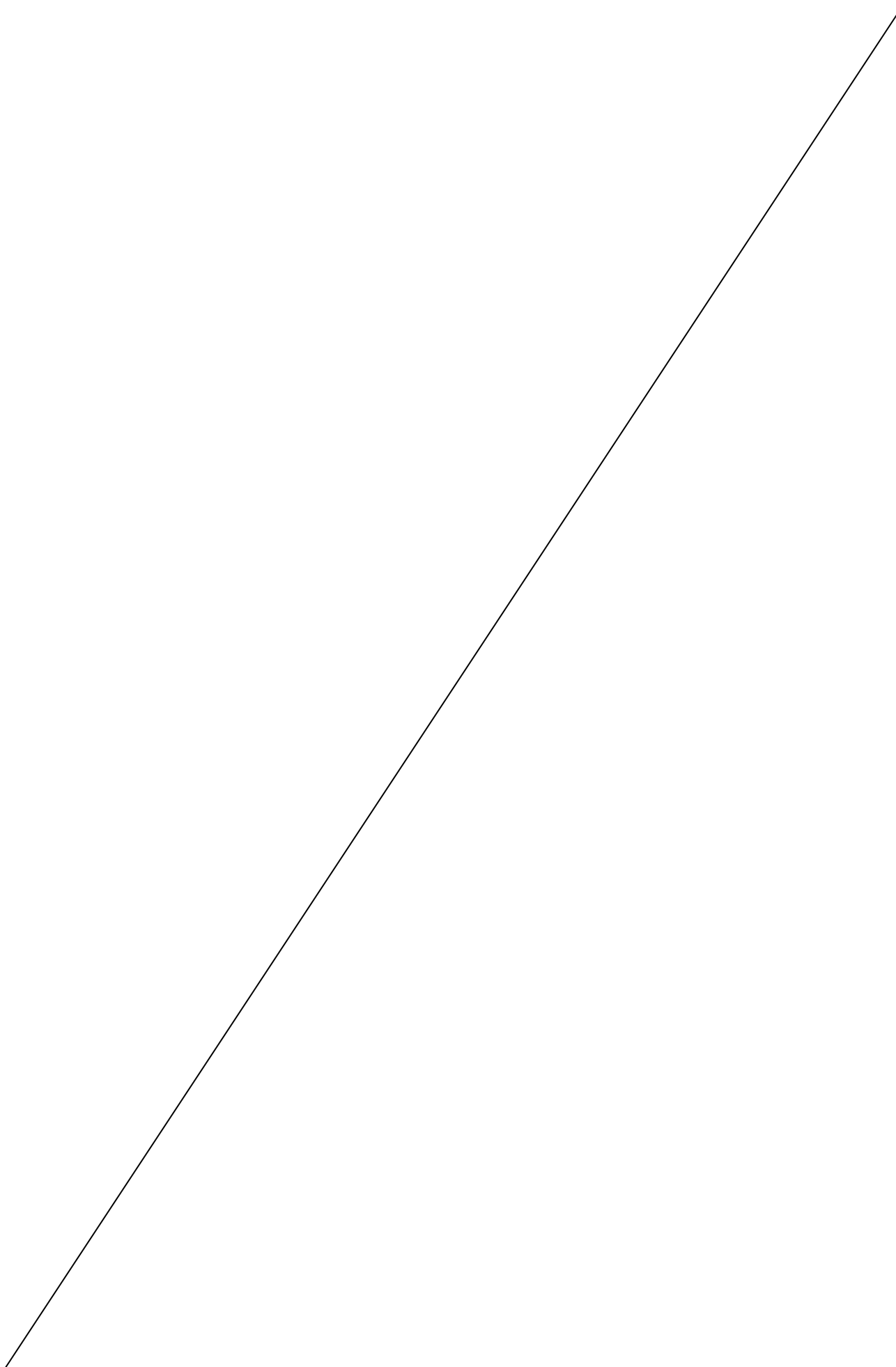
CONSEILLERS DELEGUES

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. CASSIER (pouvoir à M. LUARD)
M. PINTO (pouvoir à M. DURAND)
M. LAGRANGE (pouvoir à Mme LOUIS)
M. BURTIN (pouvoir à M. SOUVIGNY)
M. BAUDIN (pouvoir à M. JAUNET)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Isabelle LOUIS



Le BUREAU de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT MONTCEAU-LES-MINES,

Compétent en application de la délibération du conseil de communauté en date du 2 octobre 2024, devenue exécutoire le 3 octobre 2024, donnant délégation de compétences au bureau et au président, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L.2120-1-2, L.2123-1 1°, L.2194-1 et R.2194-2 à R.2194-4 du Code de la commande publique relatifs à la passation de marchés à procédure adaptée et aux modifications de marché public non substantielles,

Vu la décision n°21SGADB0111 du bureau communautaire du 15 novembre 2021 autorisant la signature d'un marché à procédure adaptée pour les travaux de rénovation du futur lieu des réserves de l'écomusée de la Communauté Urbaine,

Vu le marché n°21053PAP passé avec l'entreprise SAS Morais, pour un montant de 153 871,53 € H.T, notifié le 19 avril 2022 pour une durée d'exécution de 12 mois,

Vu les décisions n°25SGADB0039 du bureau communautaire du 15 mai 2025 et n°25SGADB0052 du bureau communautaire du 12 juin 2025 autorisant la signature de 2 modifications de ce marché,

Le rapporteur expose :

« La Communauté Urbaine Creusot-Montceau réhabilite un immeuble pour l'exploiter à titre de réserves pour l'écomusée Creusot-Montceau. Cet immeuble est situé 2 avenue de la République à Montchanin.

Au sein du marché de travaux alloti permettant cette réhabilitation, le lot n°1 démolition, gros œuvre, maçonnerie a été attribué à l'entreprise SAS Morais.

Ce marché a déjà fait l'objet de deux avenants, le premier ajoutant des prestations de travaux contre rémunération, et le second augmentant le délai d'exécution du marché.

En lien avec les dimensions de certaines œuvres à stocker et faire transiter dans le bâtiment des réserves, il a été identifié la nécessité d'augmenter le passage utile sur sa hauteur au niveau de plusieurs circulations intérieures.

S'agissant du gros œuvre, cette modification des prestations implique de modifier le ferrailage et d'adapter la façon de rigidifier la structure aux endroits concernés.

La prestation supplémentaire suivante est ainsi rendue nécessaire :

- Agrandissement de porte pour le monte-charge, et au niveau des circulations au rez de chaussée ainsi qu'au premier étage, selon le devis n°D256039 du 2 juin 2025, pour un montant en plus-value de 5 630,00 € HT.

-

Cette modification validée par le maître d'œuvre et le contrôleur technique implique une augmentation cumulée de 29,26 % (hors révision) par rapport au montant du marché initial, au terme de l'avenant n°3 d'une valeur de 5 630,00 € HT à notifier.

Le tableau ci-dessous dresse un état de l'incidence financière des différents avenants :

	Montant HT	Montant de la T.V.A.	Montant TTC
--	------------	----------------------	-------------

Marché initial	153 871,53 €	30 774,31 €	184 645,84 €
Avenant n°1	39 392,40 €	7 878,48 €	47 270,88 €
Avenant n°2	<i>Pas d'incidence financière</i>		
Avenant n°3	5 630,00 €	1 126,00 €	6 756,00 €
TOTAL	198 893,93 €	39 778,79 €	238 672,72 €

Le montant des révisions au 3 septembre 2025 s'élève à 3 434,02 €HT, soit une augmentation de 31,49% révisions incluses ;

Le projet d'avenant est annexé à la présente décision. Il vous est demandé de bien vouloir en autoriser la signature par Monsieur le Président ou l' élu ayant délégation en matière de marchés publics.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE BUREAU,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'autoriser Monsieur le Président ou l' élu ayant délégation en matière de marchés publics à signer la modification n°3 au marché 21053PAP conclu avec l'entreprise SAS Morais, sur la base du projet annexé impliquant une augmentation du marché de 5 630,00 € HT soit une augmentation cumulée de 29,26 % du montant initial élevé à 198 893,93 € HT hors variation de prix, le montant des révisions s'élevait au 3 septembre à 3 434,02 € HT, l'augmentation s'élève ainsi à 31,49% révisions incluses ;
- D'imputer les dépenses sur les lignes du budget principal.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 12 septembre 2025
et publié, affiché ou notifié le 12 septembre 2025

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le Conseiller délégué,
Jean-Paul LUARD

A blue ink signature, likely of Jean-Paul LUARD, consisting of a stylized 'J' and 'L'.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le Conseiller délégué,
Jean-Paul LUARD

A blue ink signature, likely of Jean-Paul LUARD, consisting of a stylized 'J' and 'L'.

La secrétaire de séance,
Isabelle LOUIS

A black ink signature, likely of Isabelle LOUIS, consisting of a stylized 'I' and 'L'.



TRAVAUX DE MACONNERIE - GROS OEUVRE

S.A.S au capital de 78 750,00 € - Code APE 4399 C - N° SIRET 350 554 747 000 39 - N° TVA intracommunautaire : FR 50 554 747 000 21

Devis n° D2526039	Communauté Urba Creusot Montceau Château de la Verrerie BP 90069 71206 LE CREUSOT CEDEX
VITRY EN CHAROLLAIS, le 02 juin 2025	
Adresse de chantier : BATIMENT THIELLAY 71206 LE CREUSOT CEDEX	
Objet du devis TRAVAUX EN PLUS VALUE - MONTCHANIN REHABILITATION DU BATIMENT THIELLAY POUR LES RESERVES DE L'ECOMUSEE CREUSOT MONTCEAU - LOT 01 : DEMOLITION - GROS OEUVRE - MACONNERIE	

Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
Agrandissement de porte pour monte charge				
- Rez de Chaussée : 2.10*2.30 Ht transformé en 2.525*2.20 Ht	Ens	1,000	2 280,00	2 280,00
- 1er étage : 2.10*2.20 Ht transformé en 2.525*3.30 Ht compris protection	Ens	1,000	3 350,00	3 350,00

Total H.T.	5 630,00
Total T.V.A. 20,00 %	1 126,00
Total T.T.C.	6 756,00
Net à payer (Euro)	6 756,00

Assurance décennale GAN Assurances contrat 023106732004

Bon pour Accord. Devis N° D2526039 le : / /

Signature Client :

SAS MORAIS ALFRED MACONNERIE - 1480 Rue de la Croisette - 71600 VITRY EN CHAROLLAIS - email : accueil@sasmorais.fr

SAS au capital de 78450.00 - SIRET : 35055474700047 - APE : 4399C - TVA Intracommunautaire : FR5035055474700021 - RCS : 350554747 RCS MACON Page 1



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 3

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNAUTÉ URBAINE LE CREUSOT - MONTCEAU LES MINES

Château de la Verrerie
BP 90069
71206 LE CREUSOT Cedex

B - Identification du titulaire du marché public

SAS MORAIS

1480 rue de la Croisette
71600 VITRY-EN-CHAROLLAIS
SIRET : 350 554 747 000 47

C - Objet du marché public

? Objet du marché public:

Marché public de travaux n°21053PAP pour la réhabilitation d'un immeuble pour les réserves de l'Ecomusée Creusot-Montceau

Lot n°1 Démolition, gros œuvre, maçonnerie

? Date de la notification du marché public : 19/04/2022

? Délai global d'exécution des prestations : 1 an

? Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 153 871,53 €
- Montant TTC : 184 645,83 €

? Montant après modification n°1 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 193 263,93 €
- Montant TTC : 231 916,72 €

D - Objet de l'avenant

? **Modifications introduites par le présent avenant :** articles L.2194-1 et R.2194-7 du Code de la Commande Publique du Code de la Commande Publique

La Communauté Urbaine Creusot-Montceau réhabilite un immeuble pour l'exploiter à titre de réserve pour l'écomusée Creusot-Montceau. Cet immeuble est situé 2 avenue de la République à 71 210 Montchanin.

Au sein du marché de travaux alloti permettant cette réhabilitation, le lot n°1 Démolition, gros œuvre, maçonnerie a été attribué à l'entreprise SAS Morais.

Ce marché a déjà fait l'objet de deux avenants, le premier ajoutant des prestations de travaux contre rémunération, et le second augmentant le délai d'exécution du marché au regard de la réalité de l'opération.

En lien avec les dimensions de certains œuvres, à stocker et faire transiter dans le bâtiment des réserves, il a été identifié la nécessité d'augmenter le passage utile sur sa hauteur au niveau de plusieurs circulations intérieures.

Au niveau du gros œuvre, cette modification des prestations implique de modifier le ferrailage et d'adapter la façon de rigidifier la structure aux endroits concernés.

La prestation supplémentaire suivante est ainsi rendue nécessaire : agrandissement de porte pour le monte-charge, et au niveau de circulations au RDC et au premier étage.

? **Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

☐

Non

☒

Oui

Montant de la modification n°3 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : **5 630 € HT**
- Montant TTC : **6 756 € TTC**
- % d'écart introduit par l'avenant : 29,26%

Nouveau montant du marché public hors révision de prix :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : **198 893,93 €**
- Montant TTC : **238 672,72 €**

Nouveau montant du marché public incluant les révisions de prix : :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 202 327,95
- Montant TTC : 242 793,54
- Montant des révisions en date du 03/09/2025 : + 3 434,02€ HT

« Le présent avenant est réputé couvrir de manière globale, forfaitaire et définitive l'ensemble des prestations, surcoûts ou contestations que la Société MORAIS pourrait être amenée à formuler s'agissant des faits ou événements connus mais également prévisibles à la date de la signature du présent avenant ».

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)